

Découverte de Sépultures antiques à Saint-Ursin, Commune de Courseulles-sur-Mer (Calvados)

Dr Raoul Doranlo

Citer ce document / Cite this document :

Doranlo Raoul. Découverte de Sépultures antiques à Saint-Ursin, Commune de Courseulles-sur-Mer (Calvados). In: Bulletin de la Société préhistorique de France, tome 11, n°10, 1914. pp. 465-481;

doi : 10.3406/bspf.1914.7072

http://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1914_num_11_10_7072

Document généré le 07/03/2017

Découverte de Sépultures antiques à Saint-Ursin, Commune de Courseulles-sur-Mer (Calvados).

PAR LE D^r

R. DORANLO (Mathieu, Calvados).

La localité où ces sépultures ont été mises à jour, ayant depuis fort longtemps fourni des vestiges extrêmement nombreux, des civilisations préhistoriques et protohistoriques, il nous a paru intéressant de publier cette découverte (malgré l'incertitude où nous sommes de la rapporter à une époque bien déterminée), car, outre que l'avenir ne peut manquer de nous fixer sur cette question, elle sera, tout le fait présumer, le point de départ de recherches nouvelles, qui, ajoutées à tant d'autres, dont il sera question plus loin, éclaireront le problème de l'origine et de la destination des nombreux travaux militaires et des voies antiques, qu'on rencontre à foison dans toute cette partie du littoral du Calvados.

Cette note comprendra donc une description topographique et archéologique de ces nouvelles sépultures, avec quelques observations sommaires, et provisoires (à cause du petit nombre d'ossements recueillis), sur les caractères anthropologiques des squelettes qui y étaient renfermés, et, enfin, une rapide énumération des différents vestiges néolithiques, des âges du *Bronze* et du *Fer*, de l'époque *Gallo-romaine* et aussi de la période *Franque*, signalés dans les environs. — Ce résumé permettra des comparaisons utiles pour la datation de ces antiques débris.

I.

Les sépultures en question ont été découvertes sur le territoire de Courseulles-sur-Mer, au fond du fossé qui clôt un herbage dit « La Haye de Saule » (Sect. C. de Saint-Ursin, n° 151) (*Fig. 1*). Cet herbage, qui est en bordure de la route de Reviers à la Délivrande, ancienne voie romaine de Bayeux au Bac-du-Port, se trouve à 175 mètres environ et à l'Est du carrefour où cette route rencontre celle de Caen à Courseulles, par Bénv. Les sépultures se trouvaient aussi bien dans le fossé parallèle à la route que dans celui qui lui est perpendiculaire, mais toujours dans le voisinage de l'angle Sud-ouest. Dès 1905, lors de l'établissement de ce fossé, des découvertes d'ossements avaient été déjà faites; mais on n'avait pas observé de sépultures. Ces trouvailles ont été relatées par M. Edmond Hue, en

1907 (1), qui tenait les renseignements des ouvriers qui les avaient faites. Lui-même recueillit, à 0^m70 de profondeur, dans la paroi Est du fossé perpendiculaire à la route et à 40 mètres de celle-ci, des fragments de pariétal et de tibia humains, auprès desquels se trouvait une molaire de bœuf. Dans ce même fossé, il avait rencontré des poteries romaines, un grattoir néolithique, et un lit de *Mytilus edulsi*,

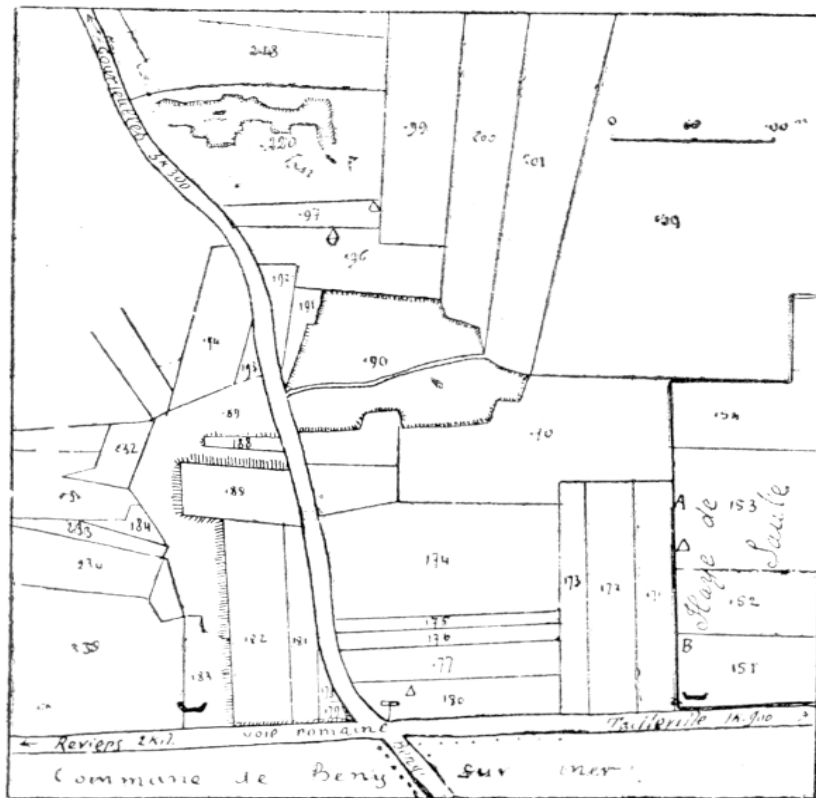


Fig. 1. — Situation cadastrale des Sépultures de Saint-Ursin, et de La Haye de Saule. [Cadastré: section C, de Saint-Ursin, d'après Edmond Hue]. — \curvearrowright Sépultures. — Δ , instrument isolé. — $\triangleleft \triangleright$, Groupe d'Instruments. — A, Poteries. — B, Ossements.

à la même profondeur que les ossements. J'ai appris, récemment, que les mêmes ouvriers avaient à cet endroit trouvé dans l'argile un pot en terre, à large panse, qui fut brisé.

Depuis cette date, chaque fois que ce fossé a été nettoyé ou approfondi, de nouvelles découvertes d'ossements ont été faites. Il y a deux ans, notamment, M. Daudeville, cantonnier, à Bény-sur-Mer, commune voisine, qui travaillait sur la route de la Délivrande, tout auprès du fossé, apprit des ouvriers occupés à sa réfection qu'ils trouvaient encore une fois des vestiges humains. M. Daudeville s'occupa personnellement d'examiner les lieux et voici ce qu'il observa. Les ossements provenaient de squelettes entiers, étendus

(1) E. HUE. — Camps néolithiques et Camps romains. — *Bull. Soc. Préhist. Franç.* t. V, séance du 28 nov. 1907, n° 1 et 2, janv. et févr. 1908. — Tiré à part, broch., in-8°, 19 pp., 4 fig., Le Mans, 1908.

sur le dos, dans des coffres formés de pierres plates, plantées de champ dans l'argile et recouverts d'autres pierres horizontales en guise de couvercle. Ces pierres n'avaient été l'objet d'aucun travail; c'étaient des plaquettes provenant des couches supérieures du Calcaire bathonien, qu'on observe couramment dans les carrières voisines. Aucun objet n'accompagnait ces squelettes. Certains n'avaient des pierres qu'autour et au-dessus de la tête; ils étaient orientés, tantôt Nord-sud, tantôt Est-ouest, tantôt, comme on le verra plus loin, dans des positions intermédiaires. La profondeur, à laquelle on

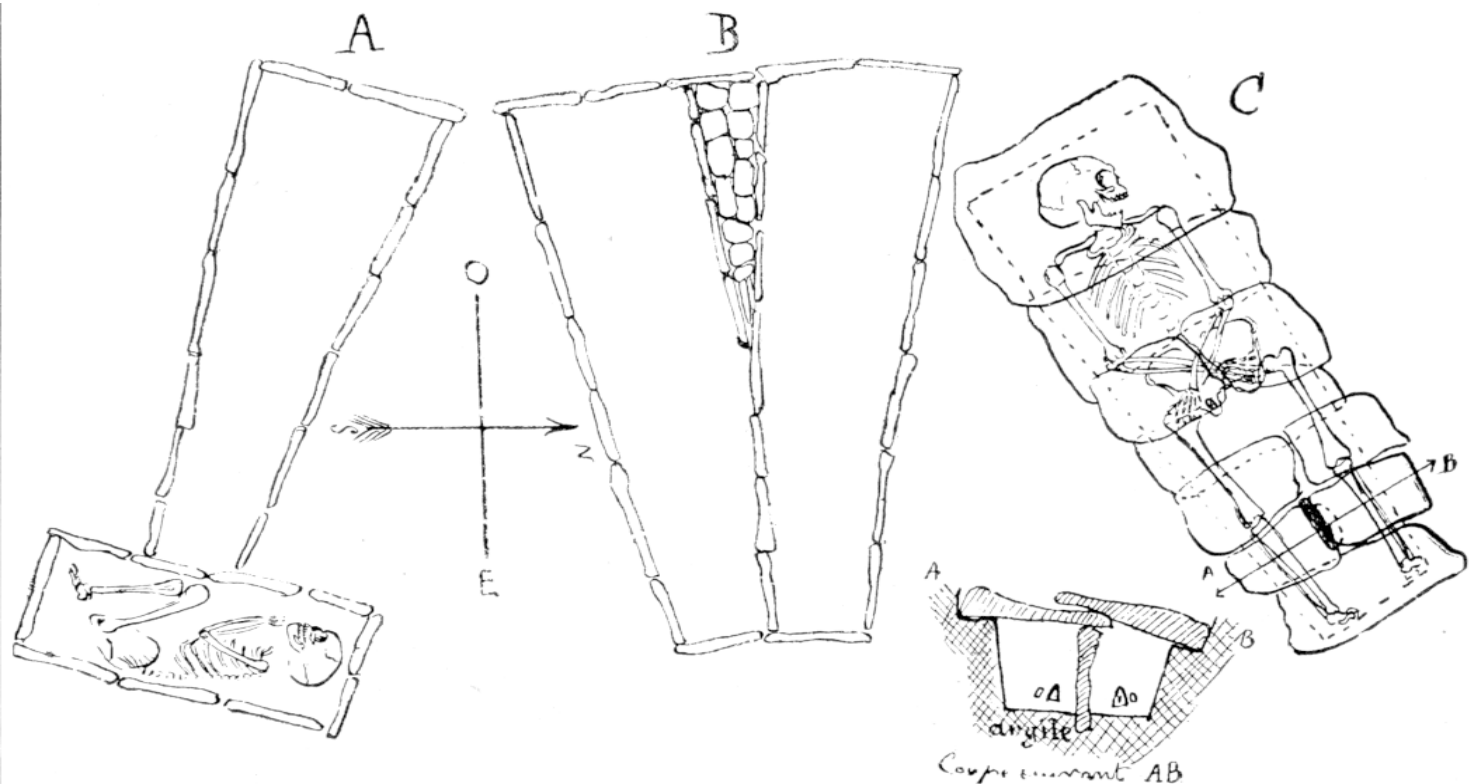


Fig. 2. — Coffres de Pierre de La Haye de Saule.

les rencontrait, était de 0^m70 à 1^m10; une dizaine de corps furent ainsi reconnus. Plusieurs crânes mis à jour, ayant été laissés dans le fossé pendant une courte absence des ouvriers, furent enlevés, ainsi que la plupart des ossements, par des passants.

Parmi ces sépultures, il s'en trouva une qui frappa l'attention de M Daudeville: elle mérite d'être signalée. Aux pieds d'un squelette d'adulte enfermé dans un coffre de pierres, ainsi que nous l'avons dit plus haut, et orienté Ouest-Nord-ouest = Est-Sud-est, se trouvait un petit coffre semblable, disposé perpendiculairement à l'axe du premier, et dans lequel gisait un enfant, dans la position repliée (Fig. 2; A).

Le 16 mai dernier, dans les mêmes circonstances, de nouvelles sépultures furent déblayées par le même ouvrier. Une d'elles, tou-

jours entourées de plaquettes calcaires, était géminée : les deux coffres, dans leur partie inférieure, jusqu'au niveau des genoux, avaient une cloison commune constituée par un rang unique de pierres de champ ; à partir des genoux, les coffres s'éloignaient un peu l'un de l'autre, et un muret remplissait l'intervalle angulaire qui les séparait. L'un d'eux contenait un squelette masculin, l'autre une femme ; les visages se faisaient face (*Fig. 2 ; B*). Les crânes et quelques ossements furent mis de côté à mon intention ; mais, lorsque je vins à en prendre possession, l'un d'eux s'étant délité, les fragments en furent égarés, et je n'ai pu reconstituer que la face et une partie de la voûte ; l'autre, qui est féminin, est entier.

Je priai M. Daudeville, s'il retrouvait une nouvelle tombe, de vouloir bien me prévenir et m'attendre pour la fouiller. Il s'y prêta de fort bonne grâce ; et, le 18 mai, il m'avertissait d'une nouvelle découverte ; de cette façon je pus lever moi-même le squelette et observer minutieusement les détails de la sépulture. Il me fut malheureusement impossible de la photographier en place, celle-ci s'engageant fort avant sous la haie du fossé et n'ayant été accessible qu'à la faveur d'une sorte de tunnel qu'il fallut creuser dans l'argile.

Je n'observai pas de pierres de champ autour du corps ; une seule se remarquait entre les deux jambes, pour supporter de petites dalles qui recouvraient cette partie du squelette, et qui n'étaient pas assez larges pour reposer latéralement de chaque côté. Tout le corps d'ailleurs était protégé par un couvercle formé de pierres plates, juxtaposées, qui devaient reposer à droite et à gauche sur un entablement ménagé dans l'argile, très dure et très compacte à ce niveau (*Fig. 2 ; C*). Les plaquettes les plus larges avaient été réservées pour la protection de la tête, tandis que d'autres de largeur insuffisante, et qui se chevauchaient, servaient à couvrir le tronc et les membres inférieurs ; des dalles de plus grande dimension alternaient avec les précédentes et leur servaient de soutien. Le squelette était orienté Sud-ouest — Nord-est, les pieds dans cette dernière direction. Le corps était couché sur le dos, les pieds allongés, la tête regardant le nord, les bras croisés sur le ventre, le gauche sur le droit. La terre qui remplissait la fosse fut soigneusement examinée, mais sans résultat ; il ne s'y trouvait que de petits morceaux de charbon. Cette sépulture était à 1^m10 au-dessous du sol. Il semble résulter des observations de M. Daudeville (1) que certaines sépultures étaient situées à un niveau supérieur et en cet endroit même, détail qui est en parfait accord avec les constatations de M. E. Hue (2) ; il y aurait donc eu en ce lieu des tombes superposées.

(1) Cf. plus haut.

(2) E. HUE, — *Loc. cit.*, p. 16.

Cette sépulture, il va sans dire, m'a donné un squelette absolument complet, qui, avec les deux autres crânes et les quelques ossements recueillis par M. Daudeville, doivent donner lieu à quelques considérations anthropologiques. Mais, comme le nombre de sujets est notoirement insuffisant pour permettre des conclusions sérieuses



*Fig. 3 et 4. — Deux Crânes de Saint-Ursin, commune de Courseulles-sur-Mer (Calvados).
 Légende : En haut (Fig. 3) : Crâne du sujet N° I, Vue de profil et de face. — En bas (Fig. 4) :
 Crâne du sujet N° III, vue de face et profil.*

et de quelque valeur, je crois à propos d'attendre que le gisement ait donné une série vraiment digne de ce nom, avant d'entreprendre un travail de quelque portée. Cependant qu'il me soit permis, à titre provisoire, de signaler sur ces squelettes quelques caractères archaïques intéressants.

II.

Le premier crâne (N° I), qui est féminin, est nettement dolichocéphale (71,9), avec une face harmonique, des orbites hautes, un prognathisme accusé; il rappellerait assez le type de Lion-sur-Mer, qui fait partie des collections de la *Société Préhistorique Française*; je noterai aussi une dépression rétro-coronale en bandeau, un front surbaissé, presque dépourvu de bosses, mais présentant des arcades sourcillières assez épaisses. L'étroitesse du front s'ajoute à ce caractère pour nous donner l'impression d'un sujet peu doué sous le rapport du développement des lobes cérébraux antérieurs. Cette exiguité antérieure est d'ailleurs compensée par le volume de l'occipital qui fait en arrière et en bas une saillie des plus marquée. La dentition, qui correspond à un individu de 25 ans au plus, est intéressante par l'usure énorme des incisives et des molaires supérieures surtout à droite, et par l'aspect de la mandibule, dépourvue de toutes ses molaires, sauf la première prémolaire gauche; il en résulte une résorption des alvéoles dentaires, des plus inattendue, étant donné l'âge du sujet et l'usure des molaires supérieures correspondantes (*Fig. 3*).

Le crâne masculin (N° II) est malheureusement très incomplet. Malgré tout on est frappé par le prognathisme énorme, qui donne à la face cet aspect négroïde qui le rapproche bien du N° I. Il s'en rapproche aussi par la dentition; et l'on observe sur le maxillaire inférieur les mêmes vestiges d'ostéite alvéolaire, qui a expulsé les molaires à l'exception de deux qui ont persisté à gauche.

Ces deux crânes proviennent de la sépulture géminée. Parmi les os longs qui en viennent également, j'ai remarqué un fémur très *platymérique* (Ind. 60) et un tibia plat; il est probable qu'ils appartiennent au sujet masculin (1).

Je possède enfin le squelette complet de la dernière sépulture (N° III); c'est un sujet ayant dépassé l'âge adulte. Il mesurait en place 1^m65 environ (2). Le crâne est bien du même type que les précédents, ainsi que l'établissent les arcades sourcillières bien marquées, un

(1) La taille du squelette d'après ce fémur serait de 1^m59 (Manouvrier, *Mém. Soc. d'Anthop. de Paris*, 2^e série, t. IV, p. 347-402, Paris, 1892).

(2) La taille en place n'a pu être repérée que de façon très approximative, à cause des difficultés de l'extraction: il était impossible d'accéder à la partie supérieure du squelette, profondément engagée sous la haie, sans risquer de piétiner les os des membres inférieurs. On dut donc enlever ceux-ci avant de mettre à jour le tronc et la tête. — Cependant les évaluations, faites sur un fémur, un tibia et un humérus, donnent un chiffre analogue: 1^m65.

front déprimé et un occipital saillant, il en résulte une dolichocéphalie analogue (70. »). La face n'est pas aussi haute, sans doute à cause de l'âge et les orbites sont un peu plus dilatées; la projection en avant du point alvéolaire est aussi moins accusée. Mais nous retrouvons les mêmes détails concernant la dentition; et les molaires de la mandibule sont, à l'exception d'une de chaque côté, disparues (*Fig. 3*).

Les os des membres sont forts, avec empreintes tendineuses saillantes; les fémurs sont assez aplatis, pourvus de fosses hypotrochantériennes, leur courbure restant à peu près normale. Les tibias sont platycnémiques (*Ind. moy.*, 58,9).

Ces caractères, relevés sommairement, rapprochent ces squelettes de ceux étudiés par Hamy des Sépultures *franques* de la Haute-Normandie (1) et du Boulonnais (2). Par certaines particularités, ils rappellent aussi les *Gallo-romains* de Mareuil-sur-Ourcq, décrits par MM. Verneau et Ripoché (3). Enfin, on sent un air de parenté fort intéressant avec les sujets provenant du Cimetière antique de Mondeville (Calvados), actuellement fouillé par M. le capitaine Caillaud, et qui seront l'objet d'une étude spéciale (4).

Le petit nombre d'ossements, qui ont fourni ces renseignements, s'oppose toutefois à une datation exacte; il nous est impossible avec une série aussi rudimentaire de nous prononcer formellement; nous ajournons donc nos conclusions jusqu'au jour où, ayant examiné un plus grand nombre de sujets, les chiffres obtenus pourront être considérés comme absolus.

Malgré cette incertitude provisoire, il nous reste à faire valoir des éléments d'un autre ordre, qui sont susceptibles de nous éclairer sur cette région de Courseulles, et qui pourront contribuer dans une certaine mesure à élucider le problème que nous venons de poser.

L'endroit où gisaient ces sépultures est, en effet, bien connu des archéologues, qui, depuis plus d'un demi siècle, y ont signalé une foule de vestiges des diverses époques de l'antiquité.

III.

Tout d'abord il nous faut dire quelques mots de Saint-Ursin. Au carrefour des routes de Revières à la Délivrande et de Caen à Cour-

(1) E.-T. HAMY. — Matériaux pour servir à l'Anthropologie du nord de la France. *L'Anthropologie*, 19^e année, 1908, pp. 47-68. — Crânes mérovingiens et carolingiens de la Haute-Normandie.

(2) *Ibid.*, 4^e année, 1893, p. 512-534: — Crânes mérovingiens et carolingiens du Boulonnais.

(3) R. VERNEAU et D. RIPOCHE. — Les sépultures gallo-romaines et mérovingiennes de Mareuil-sur-Ourcq (Oise). — *L'Anthropologie*, 9^e année, 1898p, p. 497-530.

(4) M. le Capitaine CAILLAUD fouille actuellement le *premier* Cimetière mérovingien du Calvados, dont les ossements humains seront méthodiquement réservés en vue d'une étude anthropologique. Le fait mérite d'être souligné.

seulles, on remarque des excavations, qui s'étendent sur près de 400 mètres des deux côtés de cette dernière route, dans la direction de Courseulles (*Fig. 1*). Elles ont donné lieu à des investigations nombreuses, dont les résultats ont toujours été fructueux. Ces excavations sont connues dans la contrée sous le nom de « Fosses Saint-Ursin ». A. de Caumont en parle, dans son *Cours d'Antiquités* (1) : « Au lieu indiqué sur le n° 94 de la carte de Cassini, sous le nom de « Tombet Saint-Ursin », à 3/4 de lieue à l'est du Camp de la Burette, il existe un enfoncement, creusé dans la terre et qui sembla avoir été établi pour cacher des troupes, afin qu'elles ne pussent être aperçues de l'ennemi. Cette grande cavité, profonde de 15 à 20 pieds et qui n'a pas moins de 200 pieds en carré, a été habitée longtemps après l'époque romaine, car on y distingue encore à ras de terre bon nombre de murs que je me propose de faire dégager au moyen de plusieurs tranchées. Cassini indique ce point comme un village ruiné. Je tiens de M. Léchaudé que des médailles romaines ont été trouvées au Tombet-Saint-Ursin ». On y avait déjà recueilli des espèces de cuillers semblables à celles du Cap Romain à Saint-Aubin-sur-Mer (2). Ailleurs, de Caumont ajoute : « Il paraît qu'il existait autrefois une chapelle sur cet emplacement » (3). D'autres auteurs se sont encore occupés de Saint-Ursin. On trouvera dans le travail de M. E. Hue la bibliographie complète qu'il a publiée à l'occasion de ses propres découvertes en cet endroit. Notons en passant que la tradition veut qu'un village ait existé jadis à Saint Ursin ; ce n'est point contestable, si l'on admet qu'une chapelle maladrerie de Sainte Marguerite y était bâtie, car à la fin du xvii^e siècle elle était encore pourvue d'un chapelain (4). D'autre part il résulte d'anciennes chartes qu'une paroisse de Courtisigny existait jadis dans ces parages ; Saint-Ursin en était peut-être le siège, en effet, la partie voisine du territoire de Bernières dont la limite est à 500 mètres à l'est, porte sur le cadastre la désignation de *Coulisigny*. Les trois cimetières, qui touchent aux excavations, indiquent clairement un habitat prolongé.

De toutes ces indications, il résulte que Saint-Ursin était déjà fréquenté à l'époque romaine, époque où les excavations servirent de Camp-refuge. Mais, ce qui est plus intéressant, c'est la découverte faite par M. E. Hue de silex néolithiques sur l'emplacement même de ces fosses ; et ce détail nouveau nous oblige à nous demander si les hommes de la pierre polie ne se sont pas, les premiers,

(1) A. DE CAUMONT. — *Cours d'Antiquités monumentales*, t. II, 1831, p. 317.

(2) *Mém. Soc. des Antiq. de Normandie*, t. IX, 1835, p. 31.

(3) *Statistique Monumentale du Calvados*. Caen, 1898 (Réimpression), t. I, pp. 443-444 (Art. BERNIÈRES).

(4) E. LIOT (cité par M. E. HUE, *loc. cit.*, p. 5).

retranchés dans le Camp de Saint-Ursin. L'endroit le plus riche en silex taillés, et qui a donné même une hachette polie à M. Hue, correspond aux n^{os} 196 et 197 du plan cadastral, c'est-à-dire entre les fosses situées à l'est de la route de Courseulles : l'une à 350 mètres du carrefour, l'autre à 150 mètres seulement. J'ai moi-même, il y a un an, recueilli dans le voisinage immédiat du carrefour, dans la parcelle n^o 180, à la surface du sol, un joli grattoir demi-discoïde en silex, avec quelques éclats de taille.

IV.

Il y a lieu d'ajouter à cet exposé historique une brève mention des localités voisines ayant fourni des vestiges des divers âges qui se sont succédés à Saint-Ursin. On se rendra compte, de cette façon, de l'importance des occupations successives qui à travers les siècles ont fait de cette partie de la plaine de Caen une des régions les plus fréquentées. La richesse du sol, le voisinage de la mer, qui favorisait les échanges et les immigrations, mais aussi les invasions, nous paraissent les principales causes de ces superpositions, sans doute ininterrompues. Aussi les traces des diverses civilisations antiques abondent tout particulièrement sur ce point du littoral (*Fig. 5*).

Des stations de l'âge de la pierre et surtout de la pierre polie ont été rencontrées à Bernières (1), à Banville (2), à Reviers, notamment aux lieux dits : le Clos des Monts, le Mornard et le Castel (3), à Bény-sur-Mer, au-dessous de la grande carrière de Rocreuil (4) et sur la lisière des Bois de M^{me} de Montamy (5), à Douvres sur plusieurs points de la commune (6). Depuis longtemps des objets isolés ont été recueillis dans ces différentes localités : Douvres (7),

(1) J'ai recueilli entre le village de la Rive et l'entrée des *Rues* des haches polies, des grattoirs et des lames : ces instruments sont néolithiques.

(2) A. DE CAUMONT. — *Mém. Soc. des Antiq. de Norm.* t. VI, 1831-32-33, p. 465. — J. TIRARD. *Bull. Soc. des Antiq. de Norm.* t. IX, 1881, pp. 556-557. — Ch. COSTARD. *Ibid.*, t. XI, p. 252. — L. COUTIL. *Dictionnaire Paléolithique du Calvados*. Louviers, 1895, p. 7.

(3) R. DORANLO. — Sur un Polissoir portatif trouvé à Reviers. *Bull. Soc. Linn. de Norm.* 6^e série, 4^e vol., p. 65.

(4) R. DORANLO. — Une pierre à légende inédite du Calvados. *L'Homme Préhistorique*, mars 1912, p. 82.

(5) E. HUE. — Quelques pièces préhistoriques de Luc, Langrune, Lyon et Bény (Calvados). *Bull. Soc. Préhist. Française*, t. VIII, nov. 1911, p. 716. — R. DORANLO. — Découvertes de pierres antiques dans le Calvados. *Ibid.*, t. X, oct. 1913, p. 558.

(6) A. BIGOT. — Récentes découvertes préhistoriques aux environs de Caen. *Bull. Soc. Linn. de Norm.*, 3^e série, 10^e vol. tir. à part, Caen, 1886, p. 5. — Comme M. Bigot n'indique pas l'emplacement précis de la station robenhausienne qu'il a reconnue à Douvres, je crois devoir ajouter que personnellement j'ai recueilli une certaine quantité d'instruments néolithiques, au lieu dit « Le Val », section D, dite d'Anguerny, dans les parcelles n^o 56 et 57 bis. Non loin de là, section E, de la Fosse, n^o 188, à 191 et 165, on trouve encore des silex analogues.

(7) On voit, au Musée des Antiquaires à Caen, une magnifique hache polie en silex, longue de 0^m31. — Une autre hache polie, en diorite, figure au Musée géologique de la Faculté des Sciences de Caen.

Reviers (1). Bernières (2), Banville (3), Amblie (4). Graye (5), etc.

A titre sporadique, il faut mentionner la découverte d'instruments paléolithiques à Courseulles (6) et à Basly (7).

Comme témoins manifestes de cette occupation néolithique, il nous reste plusieurs Mégalithes aujourd'hui encore plantés dans le sol : ce sont les Pierre Debout de Colombiers-sur Seulles (8) et de Reviers (9) ; la Demoiselle de Bracqueville (10) et la Pierre des Gatrennes (11) de Bénv-sur-Mer ; les Pierres Tourniresses de Fontaine-Henry (12) et de Thaon (13). En outre d'anciens noms de lieux nous fait évoquer d'autres mégalithes, aujourd'hui détruits, comme la Pierre Debout de Bernières (14) et la Pierre de Luc (15).

Faut-il rattacher à cet ordre d'idée les blocs de granite dispersés sur les plages de Bernières, Saint-Aubin, Langrune et Luc (16) ?

(1) Une hache polie en silex a été trouvée à Reviers (Collection Ch. Benoist, à Courseulles).

(2) J. TIRARD, signale qu'une hache polie en grès, provenant de Bernières, a été offerte par M. Hettier au Musée des Antiquaires à Caen (*Moniteur du Calvados*, 11 juin 1880).

(3) Une grande hache en diorite, longue de 0^m27 (Collection Valette) était exposée au Congrès de l'A. F. A. S., à Caen, 1894 (*Bull. Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XVII, p. 503) Une autre hache de dimensions analogues, également en diorite, se trouve dans les vitrines du Musée géologique de la Faculté des Sciences de Caen.

(4) Au même Musée géologique on voit une hache polie en silex, donnée par M. Dubosq

(5) Grattoir néolithique (Musée géologique).

(6) Coup-de-poing chelléen (Collection Ch. Benoist, à Courseulles).

(7) Coup-de-poing acheuléen en silex gréseux du Jurassique, trouvé aux Feugrettes (R. DORANDO, Camps, enceintes, mottes et fortifications antiques du Calvados. *Congrès Préhistorique de France*, 9^e session, Lons-le-Saulnier, 1913, p. 793, note I).

(8) Il s'agit bien d'un Menhir ; mais il est hasardeux de trop compter sur l'exactitude de la ligne de direction de ce menhir par rapport au tumulus voisin.

Renversé au commencement du XIX^e siècle, il a été restauré vers 1830 par les soins de la Société Française d'Archéologie, mais dans une orientation différente de celle qu'il avait auparavant. Cf. M. NGON DE LA LANDE. *Mémoire sur l'antiquité des peuples de Bayeux*, 1832, pp. 55-58. — F. GIDON. Sur l'étendue considérable de la ligne de direction des menhirs dans deux groupes mégalithiques du département du Calvados. *Congrès Préhist. de France*, 4^e session, Champéry, 1908, pp. 587-390 — Le mégalithique du Calvados. *Bull. Soc. Linn. de Norm.*, 6^e série 5^e vol. pp. 65-103, Caen, 1913.

(9) Ed. HUE. — Deux menhirs du Calvados. *L'Homme Préhistorique*, 1911, n^os 8 et 9, p. 242-254, 5 Fig. — F. GIDON, *Loc. cit.*, p. 93. — L. COUTIL. Invent. des Mon. mégal. du Calv. *Annuaire des Cinq départ. de la Norm.*, 1902, p. 336. — A. DE MORTILLET. Inv. des Mon. Mégal. du Calvad. *Congrès de l'A. F. A. S.*, Caen, 1894, p. 735.

(10) Ed. HUE. *Loc. cit.* — F. GIDON. *Loc. cit.* — A. DE MORTILLET. *Inv.* p. 729. — L. COUTIL. *Loc. cit.*, p. 327.

(11) R. DORANDO. — Découverte de pierres antiques dans le Calvados. *Bull. Soc. Préhist. Fr.* X, 1913, p. 558.

(12) *Ibid.*, p. 561.

(13) *Id.* Une pierre à légende, etc.. *Homme Préhist.*, 1912).

(14) Section D, de Coulisigny, n^o 297 à 304.

(15) Plan terrier de Luc, 1751 (*Arch. du Calv.*), H. 3173, pl. I). Delle de la Pierre⁴ n^o 105 à 119 (aujourd'hui Delle du Petit-Enfer).

(16) J. LECŒUR. — Bernières-sur-Mer. *Moniteur du Calvados*, 11 juin 1880.

Le nom de l'un de ces blocs est encore parvenu jusqu'à nous ; c'est la Vieille-Pouque, entre Bernières et Saint-Aubin (1).

Puisque nous en sommes à l'époque néolithique, il ne faut pas omettre de signaler les camps fortifiés de « Sur la Burette de Banville » (2) et de Basly (3), assurément fréquentés dès cette époque.

De même les monuments funéraires de cette période ne font pas défaut ; sans être affirmatif sur l'origine de certaines sépultures du camp de Banville (4), nous pouvons sans hésitation ranger dans la

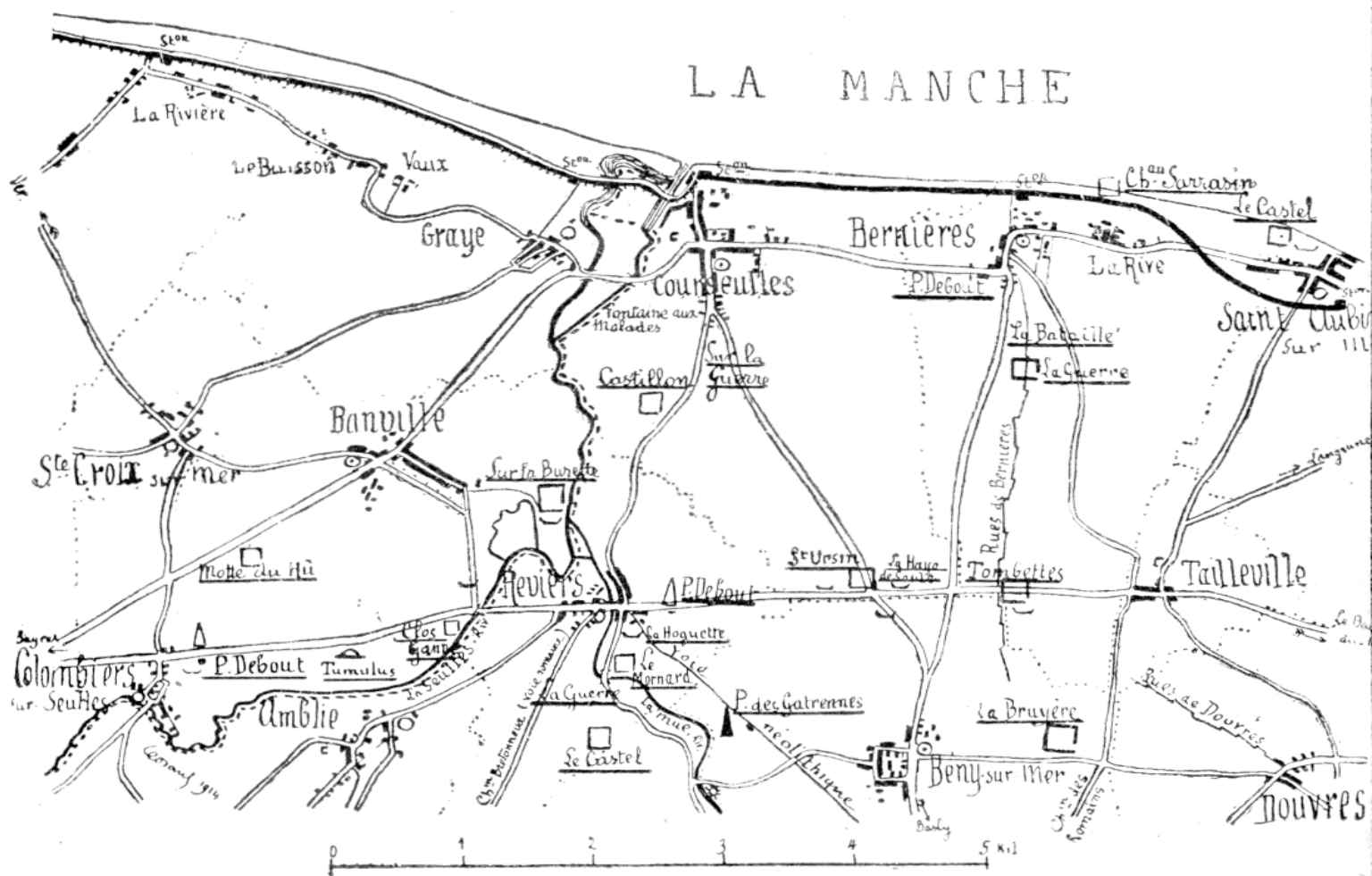


Fig. 5. — Carte Préhistorique des Environs de Courseulles-sur-Mer (Calvados).

catégorie qui nous occupe le tumulus biloculaire de Colombiers-sur-Seulles (5).

Tout aussi nombreuses sont les traces de la civilisation gallo-

(1) *Ibid.* Il y a aussi « Pouquelée » (Commun de Clécy).

(2) A. DE CAUMONT. — *Cours d'Antiq. Mon.*, t. II, 1831, pp. 315-317.

(3) F. GIDON. — *Camps et enceintes préhistoriques. Rev. Norm. de Physiothérapie*, août 1911, n° 1, pp. 8-12. — R. DORANIO. *Camps Enceintes, etc., du Calv.* IX^e Congr. Préhis. de Fr., 1913, Lons-le-Saunier, 792, nl.

(4) *Monit. du Calv.*, 18 juill. 1889.

(5) A. DE CAUMONT. — *Loc. cit.*, t. I, 1830, p. 138-140. — *Mém. Soc. Antiq. de Norm.*, t. V, 1829-1830, pp. 36-37.

romaine; tous les camps du littoral ont été à tort ou à raison considérés comme romains; il est probable qu'un grand nombre de ces enceintes existaient déjà avant la conquête, ainsi que cela a été avancé, par exemple, pour le camp de Bernières (1); ce qu'il y a de certain, c'est que les découvertes relatives aux temps préromains ne sont pas des plus rares. Bernières a, en effet, donné des haches de bronze; elles furent trouvées aux environs des « Rues » cavées, qui faisaient communiquer les divers camps (2). Des instruments analogues proviennent de Banville et peuvent être rattachés aux 3^e et 4^e périodes de l'âge du Bronze (3).

L'âge du fer est représenté par les sépultures à anneaux de bronze reconnues sur deux points différents de Banville (4) et à Douvres (5); à plusieurs reprises, on a recueilli à Saint-Aubin-sur-Mer des bracelets de bronze évidemment gaulois (6); Reviers a fourni un fer de lance de la même époque (7).

A la période gallo-romaine se rattachent tout naturellement les trouvailles de monnaies de Bernières (sur la propriété de M. Dupré de la Maherie)(8); de Saint-Aubin, près du Castel(9); de Reviers(10). De véritables trésors ont été enfin découverts à Douvres(11) et à Courseulles(12). En creusant le port de cette dernière localité les ouvriers trouvèrent dans la tourbe une amphore (visible au musée des Antiquaires, à Caen)(13). Comme vestiges funéraires nous avons à citer : Des cercueils de pierre avec mobilier caractéristique sur

(1) FALLUE. — *Mém. sur les Camps des bords de la Seine et du rivage Saxonique. Mém. Soc. des Antiq. de Norm.*, t. IX, 1835, p. 311.

(2) A. DE CAUMONT. — *Cours d'Antiq.*, t. I, p. 192. — Il s'agit des camps de Tombette et de celui qui est porté, sur le tableau d'assemblage du cadastre, à 2 kilomètres au nord du premier.

(3) L. COUTIL. — *Inv. de l'âge du bronze dans le Calvados. Bull. de l'A. F. A. S. Congr. de Reims*, 1907.

(4) A. DE CAUMONT. — *Stat. Mon.*, t. III, 1857, p. 541. — L. COUTIL. Sépultures et mobilier funéraire des Lexovii, Esuvii, Viducasses et Baiocasses (Département du Calvados). *Bull. Soc. nom. d'étud. préhist.*, t., p. 159.

(5) L. COUTIL. — *Ibid.*, p. 168.

(6) J. LECŒUR. — *Moniteur du Calvados*, 18 juin 1880.

(7) *Bull. Soc. des Antiq. de Norm.*, t. I, 1860, pp. 291 et 314. — L. COUTIL. Sépultures et mobilier funér., etc., p. 178.

(8) L. COUTIL. — *Ibid.*, p. 178.

(9) A. DE CAUMONT. — *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. IV, 1827-1828, p. XXXI. — G. MANCEL. — Camp romain de Bernières. *Documents et notes pour servir à l'histoire du Calvados*, 1840, n° 3. — *Mém. Soc. Antiq. de Norm.*, t. IX, 1835, p. 21. — *Bull. Soc. Ant. de Norm.*, t. I, 1860, pp. 291, 344, 347, 355 et 389. — PILLET. — Note sur Saint-Aubin-sur-Mer. *Mém. Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XII, pp. 410-413.

(10) L. COUTIL. — *Loc. cit.*, p. 178.

(11) *Semaine religieuse du Diocèse de Bayeux*, 1865, pp. 157-158.

(12) A. DE CAUMONT. — *Stat. Mon.*, t. I, pp. 437-439. — GERVAIS. *Mém. Soc. Antiq. de Norm.*, t. IX, 1835, pp. 577-579.

(13) LECHAUDE D'ANISY. — Notice sur une amphore romaine trouvée à Courseulles *Mém. Soc. Antiq. de Normand.* t. VI. 1831-32-33, pp. 70-74.

deux points du territoire de Bernières (1) ; des tombes du iv^e siècle dans le camp de Banville (2) ; les sarcophages de la Hoguelle ou Hoguette de Reviers qui d'après A. de Caumont sont peut-être romains (3). Un puits funéraire a été exploré dans les carrières d'Orival à Colombiers-sur-Seulles ? (4) et un second au Castel de Saint-Aubin-sur-Mer (5).

Des fondations et des vestiges divers ont été signalés par les mêmes auteurs sur différents points de Saint-Aubin, Bernières (6) et de Douvres. En cette dernière commune existe une antique fontaine « La Douve », dans laquelle on remarque des arcades qui ne sont pas sans analogie avec celles de la « Fontaine des Romains », à Cheux (7).

Mais les monuments les plus importants de l'époque romaine sont, pour terminer, les camps et les voies. Nous avons déjà parlé de ceux de Banville, de Basly et de Saint-Ursin, évidemment réoccupés après la conquête, il nous reste à dire quelques mots des camps des Bernières. Cette question est jusqu'à ce jour restée confuse faute d'avoir été examinée de près. Bernières, en raison de son port à l'embouchure de la Seulles, possédait un système de fortifications assez compliqué ; sur le littoral, les auteurs ont mentionné deux ouvrages militaires destinés à sa protection : le « Château-Sarrasin » (8) et le « Castel », aujourd'hui sur Saint-Aubin. Un ensemble de travaux stratégiques se trouvaient à un kilomètre dans les terres et commandait l'entrée des « Rues » (9) ; à la jonction de cette voie cavée et avec celle qui passait à 2 kilomètres au Sud (voie de Bayeux au Bac-du-Port), était établi un poste avancé de moindre importance : Tombettes (10), qui assurait la communication de Bernières avec un vaste camp situé dans la Bruyère de Bénvy (11). On trouve en effet dans sa direction, sur un certain parcours, la trace de la continuation des « Rues » au sud de « Tombettes ». De même de l'autre côté, au Sud du camp de la Bruyère, nous retrouvons, sans peine, les vestiges d'une autre rue cavée connue sur le territoire

(1) G. MANCEL. *Loc. cit.* — J. LECŒUR. — *Loc. cit.*, 18 juin 1880.

(2) A. DE CAUMONT. — *Cours d'Antiq.*, t. II, pp. 315-317.

(3) *Ibid.*, t. VI, pp. 308-309. — *Stat. Mon.*, t. I, pp. 435-436.

(4) DOUCET. Découverte d'un Puits gallo-romain à Colombiers-sur-Seulles, 1 br. in-8°, p. 10, Bayeux, 1874. — A. DE CAUMONT. *Cours d'Antiq.*, t. II, p. 282. — Les carrières d'Orival sont en réalité sur le territoire d'Amblie.

(5) PILLET. — *Loc. cit.*

(6) *Mem. Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XX, 1853, p. 43.

(7) *Annuaire du Calvados, an XII*, 1803-1804. Notes manuscrites de M. GUILMETH, communiquées par M. l'abbé LEMASLE, à qui nous exprimons ici toute notre gratitude.

(8) Comte de CAYLUS. — *Antiquités*, t. V, p. 309.

(9) Voir plan d'assemblage du cadastre de Bernières-sur-Mer.

(10) G. MANCEL. *Loc. cit.* — A. DE CAUMONT. *Cours d'Antiq.*, t. II, 1831, p. 318. — *Stat. Mon.*, t. I, pp. 443-444.

(11) Voir Tableau d'assemblage du cadastre de Bénvy-sur-Mer, et J. TIBARD Recherches sur les travaux militaires du littoral du Calvados, à l'époque gallo-romaine. *Bull. Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XVI, 1892, p. 172.

de Basly sous le nom de « Chemin des Romains » (1) et qui présente au voisinage de cette localité des dentelures tout aussi caractéristiques que celles des Rues de Bernières. Où se dirigeait ce chemin? Sans doute vers une autre voie plus ancienne encore qui relie Reviers au Bac-du-Port, parallèlement à la voie classique qui traverse le poste de Tombettes (2). En outre, la communication était assurée avec une autre place forte située sur l'emplacement de Douvres, aujourd'hui difficile à préciser, mais dont l'existence semble démontrée par les voies cavées, avec nombreux coudes, qui y convergent : ce sont d'abord les « Rues de Douvres » qui se perdent aujourd'hui dans la Bruyère de Bénny; puis le chemin qui va de Douvres à Basly et qui présente des dentelures bien nettes au haut de la côte, à 2 kilomètres environ avant d'arriver à Basly. Peut-être faut-il voir dans le chemin de Douvres à Caen, qui est cavé depuis Douvres jusqu'au Calvaire, le reste d'une ancienne voie analogue? Ajoutons à ce système de camps ceux qui étaient préposés à la défense du cours de la Seulles et tout particulièrement l'agglomération qui est devenue Reviers, et nous comprendrons quelles agressions fréquentes menaçaient les peuples du littoral. On relève en effet des traces de travaux militaires tout autour de ce point, qui par sa situation au confluent de la Mue et de la Seulles devait avoir une importance considérable. D'abord, à Fontaine-Henry (3), un camp refuge s'opposait à toute attaque inopinée venant du Sud; plus près, les hauteurs fortifiées du Castel et, en face, du Mornard et de la Hoguette formaient une seconde ligne qui rendait la vallée de la Mue totalement inaccessible. A l'Ouest, l'effort ennemi venait se briser sur les postes du « Clos-Ganne » (4) et d'Amblie (5). Au Nord toute tentative, en supposant qu'une première attaque eut triomphé des défenses du port de Bernières, échouait grâce au défilé que surveillaient conjointement les troupes du Camp de Banville et celles du Catillon (6). L'ensemble de travaux de défense aussi répandus dans cette région voisine de l'embouchure de la Seulles nous donne l'impression d'un vaste camp retranché qui à l'Est s'étendait le long du littoral jusqu'à Ouistreham et qui comprenait le camp de Luc (7), et les tranchées de Cresserons, d'Hermanville et de Colleville (8). Il

(1) Voir le cadastre de Basly.

(2) Cette piste, jalonnée de stations néolithiques, quitte Reviers en longeant le côté Est de la Hoguette et gagne Bénny en suivant la crête du coteau qui domine la vallée de la Mue; elle traverse ensuite Basly, passe au Nord du hameau de la Mare, où elle reçoit une branche qui vient du camp des Feugrettes; puis continuant sa ligne droite, vers Bénouville, elle passe au Nord de Mathieu, de Périers, de Beuville (devant la ferme de Bellevue).

(3) J. TIRARD. — *Loc. cit.*, p. 176.

(4) *Ibid.*, p. 176.

(5) *Ibid.*

(6) *Ibid.*, p. 173.

(7) R. DORANLO. — Camps, enceintes, mottes, etc., *Congrès Préh. de Fr.*, IX^e sess. Lons-le-Saunier, 1913, p. 807.

(8) J. TIRARD. — *Loc. cit.*, p. 182-184.

en résulte nécessairement que toute cette contrée était habitée par une population très dense, ainsi que d'ailleurs le confirment les nombreux vestiges que nous avons énumérés.

Il nous reste pour être complet d'indiquer les traces de l'occupation franque dans la région de Courseulles.

Les Mérovingiens ont tout d'abord très certainement occupé les anciens camps, lors des invasions plus fréquentes que jamais, à cette époque ; il est donc tout naturel d'y rencontrer encore des vestiges nombreux de leur passage. Tel serait le cas pour le castel de Saint-Aubin sur-Mer (1). Des fortifications nouvelles furent établies, comme la Butte du Hû à Colombiers-sur-Seulles (2) ; mais, en thèse générale, les nouveaux occupants avaient assez d'ouvrages militaires à leur disposition sans être obligés d'en créer d'autres ; les anciens camps furent donc, suivant les besoins, remis en état ; et c'est ainsi que nous pouvons signaler des cimetières de cette nouvelle période, dans les enceintes de Basly (3), de Bernières (4), et dans le voisinage de celle de Banville (5). En outre, des lieux de sépultures ont été trouvés à Amblie (6), dans le cimetière actuel, et aussi près de la route de Caen à Creully, au sortir du hameau de Pierrepont (7) ; à Douvres, au Bois des Morts. A Reviers, dans le cimetière de l'ancienne chapelle de Sainte-Chistine (8). A Bénny, des sarcophages, qui contenaient « des pots à parfums » (9), furent trouvés en plantant des arbres sur la route actuelle de Caen à Courseulles, à proximité du carrefour de Saint-Ursin. Tout près de là, un autre cimetière a été signalé, sur la route de Reviers à quelques mètres des Fosses Saint-Ursin (10). D'autres nécropoles franques ont été également reconnues à Saint-Aubin (11), ainsi qu'à Colombiers-sur-Seulles, tout à côté du menhir dont nous avons parlé (12). Celle ci présente un intérêt particulier, car la relation des fouilles nous

(1) FALLUE. — *Loc. cit.*, p. 311.

(2) A. DE CAUMONT. *Cours d'Antiq.*, t. V, p. 62. — *Stat. Mon.*, t. III, p. 540-41.

(3) LECHAUDE D'ANISY. — Notice historique sur la baronnie et l'église de Than. *Mém. Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XII, p. 112. — La léproserie de Than., *Ibid.*, t. XVII, p. 108.

(4) G. MANCEL. — *Loc. cit.*

(5) A. DE CAUMONT. — *Cours d'Antiq.*, t. II, pp. 80 et 315-317. — *Stat. Mon.*, t. III, pp. 541-543.

(6) Renseignement fourni par un habitant d'Amblie, M. Ruelle, on aurait trouvé des sarcophages en travaillant aux fondations de la tour de l'église vers 1878.

(7) Un sarcophage est encore visible dans la tranchée de la route, à la sortie de Pierrepont, vers Creully, à 400 mètres à peu près du pont, et 60 mètres avant la borne kilométrique « Creully 2 k. 5 ». Ce sarcophage est à droite à 0^m75 au-dessous du niveau du sol.

(8) LAMBERT. — *Note sur des sépultures trouvées à Reviers. Mém. Soc. des Antiq. de Norm.* t. XII, pp. 440-441.

(9) Ed. HUE. — *Loc. cit.*, p. II.

(10) *Ibid.*, p. 7.

(11) PILLET. — *Loc. cit.*, p. 411.

(12) A. DE CAUMONT. *Cours d'Antiq.*, t. II, p. 145. — DU BUISSON DE COURSOM. — *Notes recueillies sur la commune de Colombiers-sur-Seulles, Caen, 1896, p. 4.*

apprend que les squelettes y étaient ensevelis dans des coffres en pierres plates juxtaposées tout comme à la Haye-de-Saules.

Cette statistique des découvertes antiques, limitée aux quelques villages voisins de Courseulles, n'a pas la prétention d'être complète; elle suffit toutefois à prouver combien cette région resta importante aux diverses époques primitives et nous donne raison d'avoir insisté sur ces récentes découvertes de Saint-Ursin. Ces données ont aussi une autre indication : elles nous font espérer que les trouvailles à venir seront encore plus intéressantes et d'une portée plus grande, à cause des nouvelles méthodes d'investigation, que celles signalées jusqu'à ce jour; il suffit, par exemple, de consulter le cadastre de ces diverses communes pour être frappé de la quantité de noms de lieux à physionomie suggestive : nous avons déjà mentionné « la Pierre Debout » de Bernières; il faut y ajouter les delles de « La Bataille » (1); « La Guerre » (2), cette dernière désignation se retrouvant aussi sur les cadastres de Courseulles (3), de Douvres (4) et de Reviers (5). Sur celui de Luc, nous trouvons un « Champ de Bataille » (6). A Fontaine-Henry, nous voyons « le Tuilet », endroit où l'on a rencontré des vestiges romains et surtout des tuiles à rebord (7), etc., etc...

Ces considérations nous amènent à nous demander à laquelle de ces générations successives d'occupants, il convient de rattacher nos sépultures de la Haye-de-Saule. Je ne crois pas qu'on puisse les considérer comme *Néolithiques*. Les coffres en pierre de cette époque sont habituellement composés de dalles plus massives, et les squelettes, ordinairement accompagnés d'un mobilier lithique et de poteries grossières, sont assez souvent repliés; je sais qu'un enfant a été trouvé à la Haye-de-Saule dans cette position; mais il ne faut pas oublier qu'on a trouvé, à titre isolé, des cas de repliement sépulcral aux époques postérieures.

Nous n'osons également trop penser à des inhumations *gallo-romaines*; ce procédé, sans être plus fréquent que celui de l'incinération, n'est cependant pas exceptionnel; mais il était de tradition à peu près constant de laisser près des morts quelques objets familiers et souvent des monnaies. Peut-on, d'autre part, considérer la

(1) « La Bataille » Section C, de Roncheret, n° 732 à 755; « Sous Bataille », n° 457, 458, 463 à 515 et 729 à 731.

(2) K. « La Grande Guerre », Section C, n° 718 à 728; « La Petite Guerre », Sect. C, n° 417 à 430 et Sect. D, de Coulisigny, n° 69 à 73.

(3) « Sur la Guerre », Sect. B, du Meslier n° 419, à 430.

(4) « La Guerre », Sect. D, dite de la Délivrande, première feuille, n° 71 à 81.

(5) « La Guerre », Sect. A, du Calvaire, n° 289 à 293.

(6) « Delle du Champ de Bataille », Sect. B, dite de la Délivrande, n° 336 à 339. — Cette dénomination existait déjà en 1751 (Cf. p. 17, note 14).

(7) « Le Tuilet », Sect. B, de l'Eglise, n° 386 à 401. — Une collection de vestiges romains, provenant de cet endroit, a été réunie, il y a une vingtaine d'années, par M. Descelliers, instituteur, pour le Musée scolaire.

proximité de la voie romaine comme un indice de quelque valeur? Sans doute; mais encore faudrait-il s'assurer que la voie est antérieure à la nécropole, et non postérieure. Seule, une fouille est capable de nous renseigner.

Faut-il en faire enfin des sépultures *chrétiennes*? La position des corps, l'absence de mobilier funéraire, la présence de charbons est un bon indice; mais on chercherait en vain l'orientation classique; et, ce qui est plus déconcertant, la taille des sujets correspond peu à ce que l'on observe sous ce rapport dans les sépultures de cette époque..., à moins que n'ayons encore trouvé jusqu'ici que de petits sujets (?). Une raison reste pourtant en faveur de cette dernière hypothèse, c'est la similitude de *cercueils*, rencontrés déjà à Colombiers, et qui, dans cette localité, renfermaient des objets incontestablement d'origine *franque*.

En définitive, il est prudent, en raison surtout du petit nombre de tombes explorées sérieusement, de surseoir à une opinion définitive; il était bon néanmoins d'appeler l'attention sur cette découverte, qui peut devenir le point de départ d'une étude plus complète et d'un intérêt de tout premier ordre, à cause des problèmes préhistorique, archéologique et même historique, qu'elle est susceptible d'éclaircir.

M. Marcel BAUDOUIN. — L'orientation d'une sépulture étant connue d'après le texte de M. Doranlo [Coffre A; Fig. 2) et étant *Est-Sud-Est*, avec PIEDS à l'EST, cela correspond, à la boussole, à environ 112° ($90^{\circ} + 22^{\circ} = 112^{\circ}$). — La *Déclinaison magnétique* étant actuellement dans le Calvados de $16^{\circ}30'$ (d'après le P^r Houllévigie, nous avons $112^{\circ} - 16^{\circ}30' = 95^{\circ}30'$. — Il est à remarquer, d'autre part, que la sépulture d'enfant, voisine, est à 90° exactement sur celle-ci, et par suite correspond à la *Ligne méridienne* (Nord-Sud = $5^{\circ}30' - 185^{\circ}30'$), avec PIEDS au SUD.

Si nous supposons que la 1^{re} Orientation de $95^{\circ}30'$ correspond, comme cela est probable, à la *Ligne équinoxiale* (90°), nous avons une Déviation précessionnelle de $95^{\circ}30' - 90^{\circ} = 5^{\circ}30'$.

Or une telle déviation de $5^{\circ}30'$ ne peut correspondre qu'à 8.500 ans avant J.-C. ou 600 ans après J.-C.

Pour mon compte, je n'hésite pas à choisir la deuxième date (500 ans après J.-C.) pour deux raisons: 1^o En 8.500 ans avant J.-C. (Époque des grands Ossuaires), les Sépultures, *par inhumation*, en Coffres, n'existaient pas en France. 2^o A cette époque, il n'y avait pas non plus de sépulture par inhumation sur la Ligne méridienne, en France!

La conclusion s'impose donc. Nous avons affaire là à des sépultures du début de l'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE. — *Tout, d'ailleurs, vient corroborer cette date!*